



**PROGRAMME D'AIDE  
FÊTE D'ANNIVERSAIRE  
DE LA FONDATION**

**SERVICE DES LOISIRS  
VILLE DE CANDIAC**



**CANDIAC**  
*ma ville sous les arbres*

**L'objectif du programme est d'appuyer la célébration de l'anniversaire de fondation des organismes situés sur le territoire de la Ville, afin de soutenir l'organisation de l'événement, par le biais d'une aide financière pour chaque tranche anniversaire de cinq ans.**

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'appuyer la célébration de l'anniversaire de fondation des organismes situés sur le territoire de la Ville, afin de soutenir l'organisation de l'événement, par le biais d'une aide financière pour chaque tranche anniversaire de cinq (5) ans, à compter du 10<sup>e</sup> anniversaire.

## ORGANISMES VISÉS

- Les organismes doivent œuvrer sur le territoire de Candiac et être reconnus par la municipalité;
- Leur mission doit s'inscrire dans celle du Service des loisirs, soit celle «mission première sport, loisir et culture» soit celle «mission complémentaire communautaire».

## NATURE DE L'AIDE

L'aide municipale est une commandite fixe équivalant à un montant correspondant à 50\$ par année d'existence. Le versement complet de la subvention se fait dès que le conseil municipal l'a autorisée.

- 500\$ pour un 10<sup>e</sup> anniversaire;
- 750\$ pour un 15<sup>e</sup> anniversaire;
- 1 000\$ pour un 20<sup>e</sup> anniversaire;
- 1 250\$ pour un 25<sup>e</sup> anniversaire;
- 1 500\$ pour un 30<sup>e</sup> anniversaire;
- 2 000\$ pour un 40<sup>e</sup> anniversaire;
- 2 000\$ par tranche de 10 ans supplémentaire.

## DÉPENSES ADMISSIBLES

- Dépenses liées à l'organisation de l'événement (location de matériel, cachet, spectacles, maître de cérémonie, souvenirs, etc.).

## CONDITIONS

- La Ville tient compte, dans son évaluation de la demande, que le projet doit être marquant et commémorer l'historique de l'organisme, de la clientèle visée et de l'investissement de l'organisme pour la réalisation de l'événement;
- Une entente doit être établie sur la visibilité au niveau des communications, lors d'événements protocolaires, lancements, conférence de presse et autres, et sur la prise de parole du Maire (ou de son représentant) durant l'événement.

## EXIGENCES : POUR LA REDDITION DE COMPTES

- L'organisme devra remettre un rapport succinct sur l'utilisation de la subvention accordée.

# FORMULAIRE – PROGRAMME D'AIDE

## FÊTE D'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

NOM DE L'ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

DATE DE CRÉATION DE L'ORGANISME :

### CÉLÉBRATION

10 ANS

25 ANS

15 ANS

30 ANS

20 ANS

40 ANS ET PLUS, PRÉCISEZ :

DATE DE L'ÉVÉNEMENT :

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT :

LIEU :

NOMBRE DE PERSONNES PRÉVUES :

COMMUNICATIONS ET VISIBILITÉ DE LA VILLE, PRÉCISEZ :

### COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

TÉLÉCOPIEUR :

ADRESSE :

Le ou la signataire atteste que les renseignements sont exacts et complets.

NOM : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE LE FORMULAIRE EST SIGNÉ ET QUE TOUS  
LES RENSEIGNEMENTS REQUIS SONT INCLUS**

Vous devez joindre les documents suivants :

- Budget détaillé de l'événement ;
- Description sommaire du projet.

**À L'USAGE UNIQUE DU SERVICE DES LOISIRS**

Financé

Non financé

Raison invoquée du refus \_\_\_\_\_

Montant octroyé \_\_\_\_\_ \$

POUR UN SOUTIEN, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS :

**Service des loisirs**

**59, chemin Haendel, Candiac (Québec) J5R 1R7**

**Téléphone : 450 635-6020**

**Courriel : [loisirs@ville.candiac.qc.ca](mailto:loisirs@ville.candiac.qc.ca)**

VERSION : DÉCEMBRE 2018